

L'artiste et peintre français, Alain Kleinmann, témoigne en faveur de son vieil ami, Daniel Ambash, Mars 2016

J'ai connu Daniel Ambash il y a plus de trente ans. Il était chorégraphe et danseur. C'était un artiste, un inventeur, un créateur. Il était enthousiaste et imaginatif et avait créé de nombreux spectacles remarquables. Puis je l'ai vu commencer à étudier dans une yeshiva et faire une Téchouva sincère et exigeante. Mais il ne semblait pas renoncer pour autant au talent qu'il avait et cherchait une manière de concilier les deux domaines. Cela l'a amené à concevoir par exemple des spectacles de rue exprimant en même temps sa foi et son art. Il cherchait également dans sa manière de vivre cette dimension d'inventivité. Il y a peut-être là un côté "néo-hippy" et ceux qui n'aiment pas cela peuvent peut-être le lui reprocher. Mais ce n'est certainement pas ni un criminel, ni un gourou, ni un dangereux individu méritant 26 ans de prison ! Même si cette « marginalité » revendiquée peut interroger ou inquiéter les milieux bien-pensant, elle ne justifie sûrement pas l'acharnement à fabriquer de fausses preuves à charge autour de son procès ni à vouloir si violemment détruire sa vie et celle de toute sa famille... Il me semble sincèrement que la révision de son procès est un devoir ...

Alain KLEINMANN, France